

# Morges héritera d'une école clés en main

24H 2017-07-07

## Quartier

**La Commune a négocié deux parcelles d'utilité publique qu'elle recevra gratuitement au terme du vaste chantier des Halles. Logements et crèche complètent le paquet**

«Je te laisse construire ton quartier, mais tu me donnes deux parcelles en échange.» Résumé grossièrement, voilà le deal que l'on peut imaginer entre les CFF et la Ville de Morges lors de l'élaboration du plan de quartier Morges Gare-Sud, lequel commence à devenir de plus en plus concret, même si le site ressemble encore à un gigantesque terrain vague.

Parallèlement au bal des machines de chantier, la planification des bâtiments s'organise et le Conseil communal vient de donner son aval à plusieurs transactions qui vont concerner sa population au premier chef.

Ainsi, au terme du chantier prévu en 2021, la Ville recevra gratuitement deux parcelles de 1000 m<sup>2</sup>. «Cela fait partie des négociations menées lors de l'élaboration du Plan partiel d'affectation», commente Eric Züger, municipal de l'Urbanisme. «La première sera dotée d'une école primaire et d'un lieu d'accueil des élèves à midi ainsi que d'une petite salle polyvalente, notamment à l'usage des associations et des sociétés locales. La seconde fera l'objet d'un droit de superficie pour 28 logements protégés ainsi qu'une crèche.»

## Un malaise vite balayé

Comme tout n'est pas gratuit, la Ville devra tout de même débours 12,2 millions de francs pour le bâtiment scolaire, un investissement jugé aussi utile qu'intéressant par la commission d'étude, laquelle s'est toutefois rebiffée sur la manière de faire en s'abstenant largement lors du vote final. «C'est bien la première fois qu'une ville cons-



**L'école se trouvera au fond au centre, la crèche à droite.** DR

truit une école sans en être le maître de l'ouvrage. Ce manque de contrôle nous dérange», a notamment regretté le socialiste Laurent Beauverd, président de la commission qui n'a pas caché son «malaise» quant au fait de déléguer la réalisation d'une école communale. «Je comprends ce sentiment mais il faut bien voir que nous nous trouvons face à un projet qui propose un modèle d'acquisition nouveau, mis en place pour la première fois à Morges. Nous nous sommes entourés de spécialistes pour faire valoir nos droits et nous assurer que tout ce dont a besoin le programme scolaire soit bien au rendez-vous lors de la remise des clés», a garanti Eric Züger pour faire passer la pilule devant le Conseil communal.

Mission accomplie puisque la dépense a été largement soutenue, de même que le prêt de 2 millions de francs - prélevé sur le Fonds Nelly de Beausobre - en faveur de la Coopérative d'habitation chargée de construire les logements protégés sur la seconde parcelle. Une crèche complétera le dispositif au rez-de-chaussée, suivant en cela le vœu municipal de proposer un projet intergénérationnel dans ce quartier.

Quartier qui ne sera cependant pas doté d'un poste de police dans l'immédiat mais d'une «antenne» qui devrait s'intégrer à la rénovation de la gare historique pour compléter l'Hôtel de police en construction à l'avenue des Pâquis. Mais ces transformations sont prévues à l'horizon 2025. **Cédric Jotterand**

## L'îlot Sud en fin de bail

● Pour ceux qui se souviennent des grandes heures du Cinéma Central, du Gilvir ou du Père-Noël sur le perron de la mythique Innovation, la fin de parcours de l'îlot Sud, pile en face de la gare, fait peine à voir.

Chaque jour qui passe, un commerce ferme ses portes, alors que la mise à l'enquête pour la démolition des bâtiments

qui forment ce «pâté de maisons» certes disparate court jusqu'au 16 juillet. Après le restaurant italien - dont le patron a repris la piscine -, c'est la Discothèque Le Tube qui a abdicqué, alors que le fleuriste fait ses cartons pour rejoindre l'avenue de Chanel.

Cent soixante-deux logements, des commerces et des surfaces administratives y prendront place.